

Conseil des commissaires

CC / 25 mars 2003

**SESSION
DU
25 mars 2003**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 25 mars 2003, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires : M^{mes} Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Denise Hudon
Chrystiane Jean
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Gilles Cardinal
Michel Girard
Charles Lavoie
Rémy Simard

Commissaires représentantes des parents : M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

Sont également présents : MM. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absences : M^{me} Jacqueline Asselin (motivée)
Diane Perron (motivée)
Diane Tremblay (motivée)
Élaine Tremblay

CC-2003-086
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2003-087
Procès-verbal du
11 mars 2003

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 11 mars 2003, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2003-088
Courrier reçu du 16 au
18 mars 2003

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, au cours de la période du 16 au 18 mars 2003.

CC-2003-089
Services éducatifs
dispensés

ATTENDU les recommandations du Comité aviseur E.H.D.A.A. et des directions concernées par chaque projet école;

ATTENDU les consultations réalisées auprès des organismes conformément aux prescriptions de la L.I.P.;

ATTENDU que le projet déposé respecte intégralement le Régime pédagogique;

ATTENDU la recommandation du Comité des services éducatifs;

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard
et résolu :**

D'ADOPTER le document Services éducatifs dispensés 2003-2004, tel que préparé et présenté par la direction des services éducatifs jeunes.

ADOPTÉE

CC-2003-090
Opération Carte
d'identité

ATTENDU que le programme Opération Carte d'identité est conçu et financé par l'Industrie du tabac;

ATTENDU que des groupes de santé, telles la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux et la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, constatent que le programme Opération Carte d'identité n'a pas d'impact sur le tabagisme chez les jeunes;

ATTENDU que les affiches de ce programme évitent toute mention des effets sur la santé du tabac ainsi que toute mention de la dépendance à la nicotine;

ATTENDU que ce programme risque de renforcer l'acceptabilité sociale de fumer en invoquant l'âge comme étant la seule raison pour laquelle les jeunes ne devraient pas fumer;

ATTENDU que les jeunes eux-mêmes disent que les affiches du programme constituent plutôt un incitatif de fumer puisqu'elles renforcent l'image du fruit défendu du tabac;

ATTENDU que ce programme sert d'outil de relations publiques et politiques pour l'Industrie du tabac qui invoque l'Opération Carte d'identité lorsqu'elle veut empêcher l'adoption de contrôles sur ses pratiques de vente et de marketing;

ATTENDU que la Commission scolaire et ses établissements sont engagés dans la lutte contre le tabac par le biais de leur participation à d'autres programmes et campagnes comme ceux de « Jeunes en santé », « Mission TNT 06 », « In vivo », « La gang allumée » et « J'arrête, j'y gagne »;

ATTENDU que les services du programme Opération Carte d'identité sont appréciés par les détaillants;

ATTENDU que ce programme peut continuer à desservir les détaillants sans l'appui explicite de la Commission scolaire;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
Et résolu :**

CC-2003-090
(Suite)

D'INFORMER les responsables du programme Opération Carte d'identité que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay entend se retirer du groupe des partenaires associés à la promotion du programme Opération Cartes d'identité sur le territoire Saguenay et ce, bien qu'elle reconnaisse que ledit programme puisse trouver son utilité auprès des propriétaires de commerce et de dépanneurs dans leurs efforts pour faire respecter la loi les obligeant à ne pas vendre des cigarettes et du tabac aux jeunes de moins de 18 ans.

ADOPTÉE**CC-2003-091**
Désignation des
délégués officiels /
Assemblée générale
de la FCSQ

ATTENDU que l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu à Québec, le 23 mai prochain;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a droit à six (6) délégués-es officiels-les à ladite assemblée générale;

**Il est proposé par M^{me} Chrystiane Jean
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay délègue à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui aura lieu à Montréal, le 23 mai 2003, outre la présidente, Mme Liz S. Gagné :

- ✓ M^{me} Sonia Desgagné
- ✓ M^{me} Diane Durand
- ✓ M^{me} Ruth Gagnon
- ✓ M. Jean-Claude Basque
- ✓ M. Michel Girard

Que M^{me} Diane Gauthier agisse comme substitut et;

Que leurs dépenses soient remboursées selon la politique de frais de déplacement de la Commission de même que celles des membres du Conseil qui participeront au Congrès qui se tiendra aux mêmes dates et au même endroit.

ADOPTÉE**CC-2003-092**
Candidatures /
Assemblée générale

Auparavant, un vote fut tenu pour désigner deux déléguées parmi les candidatures de M^{me} Sonia Desgagné, M^{me} Diane Durand et M^{me} Diane Gauthier, respectivement proposées par M^{me} Chrystiane Jean, M. Michel Girard et M^{me} Denise Hudon.

Le dépouillement des votes a laissé voir les choix de M^{mes} Sonia Desgagné et Diane Durand, comme déléguées.

CC-2003-093
Fibre optique /
Amendement à l'entente

ATTENDU que le protocole actuel liant la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire de La Jonquière et la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay concernant le déploiement d'un réseau de fibre optique au Saguenay prévoit à l'article 2 un « droit d'usage exclusif » alors qu'il faudrait lire un « droit de propriété »;

ATTENDU le dernier avis du gouvernement (Programme Villages branchés du Québec) mentionnant que les trois organismes susmentionnés devraient plutôt détenir un droit de propriété plutôt qu'un droit d'usage exclusif;

ATTENDU que ce même avis est partagé par tous les partenaires;

ATTENDU la recommandation de notre procureur (Me Geneviève Perron) au dossier;

CC-2003-093
Suite

ATTENDU la recommandation du comité de services des ressources financières et informatiques.

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

DE RENDRE caduque le protocole d'entente signé à partir de la résolution CC-2002-283 et d'abroger ainsi la résolution concernée;

D'ADHÉRER à un nouveau protocole d'entente prévoyant la modification déjà mentionnée;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer ledit protocole.

ADOPTÉE

CC-2003-094
Verts boisés du fjord

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des ressources matérielles, émise lors de la réunion tenue le 22 janvier 2003;

ATTENDU la demande de l'organisme Verts boisés du fjord;

ATTENDU la demande de certains propriétaires de se porter acquéreur de parcelles de terrain en bordure de la nôtre;

ATTENDU la possibilité pour la Commission scolaire d'avoir besoin de terrain additionnel de stationnement situé à l'arrière de la polyvalente Dominique-Racine;

**Il est proposé par M^{me} Chrystiane Jean
et résolu :**

DE SIGNER la déclaration d'entente avec les Verts boisés du fjord sous condition du respect des deux (2) conditions suivantes :

1) Que cette entente ne couvre pas les parcelles de terrain à vendre en bordure de notre terrain, et;

2) Que la Commission scolaire si besoin est, se dote d'un stationnement additionnel dans les parties Nord-est et du terrain sud-est.

ADOPTÉE

CC-2003-095
Fibre optique / Lettre
d'entente avec d'autres
institutions scolaires

ATTENDU le programme « Villages branchés du Québec » et les dispositions relatives à l'aide financière accordée par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que c'est la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay qui a été retenue comme organisme répondant du projet de déploiement du réseau pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire de La Jonquière et de la MRC du Fjord-du-Saguenay, ces organismes ayant conclu un protocole d'entente liant leurs intérêts à la gestion d'un réseau de déploiement de fibre optique au Saguenay pour les vingt (20) prochaines années;

ATTENDU que la Commission scolaire Central Québec, le Lycée du Saguenay et le Séminaire de Chicoutimi ont aussi manifesté de l'intérêt à participer au projet et qu'il leur est nécessaire de s'associer comme partenaires dans le but d'obtenir l'aide financière prévue par ledit programme et de participer aussi au contrat d'entretien de leur réseau propre avec les autres réseaux des organismes liés au projet sans autre lien administratif avec l'ensemble du projet.

CC-2003-095
Suite

**Il est proposé par M^{me} Denise Hudon
et résolu :**

DE PERMETTRE l'adhésion de la Commission scolaire Central Québec, du Lycée du Saguenay et du Séminaire de Chicoutimi au projet de déploiement de fibre optique au Saguenay.

QUE ces organismes assument entièrement toutes les dépenses directes liées au déploiement de leur réseau respectif, en fonction notamment de l'identification des coûts totaux effectués par les professionnels rattachés au dossier, selon le mode de distribution des coûts adoptés par le comité de gestion prévu au protocole d'entente liant la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire de La Jonquière et la MRC du Fjord-du-Saguenay;

QUE ces organismes puissent présenter leur demande de subvention dans le formulaire global d'aide financière déjà prévu au programme « Villages branchés du Québec »;

DE DÉSIGNER la présidente et le directeur général afin qu'ils signent tout document donnant suite aux présentes

ADOPTÉE

CC-2003-096
Rapport de la
présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ☐ **Le 25 février 2003 :**
 - ★ Déjeuner du Comité organisateur du championnat provincial de volleyball.
- ☐ **Le 27 février 2003 :**
 - ★ Journée annuelle des membres du Conseil d'administration de CRÉPAS.
- ☐ **Le 5 mars 2003 :**
 - ★ Entrevue radiophonique avec madame Myriam Ségal sur «la semaine de relâche».
- ☐ **Le 10 mars 2003 :**
 - ★ Rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur certains dossiers.
- ☐ **Le 11 mars 2003 :**
 - ★ Rencontre des membres du Conseil d'administration d'Emploi Québec.
 - ★ Rencontre avec la présidente du CCSR-02, madame Josée Bouchard.
- ☐ **Les 18 et 19 mars 2003 :**
 - ★ Participation au comité de sélection sur la relève des directions d'établissement.
- ☐ **Le 20 mars 2003 :**
 - ★ Rencontre des membres du CCSR-02, à Alma, concernant la rencontre du Cercle de Presse de Chicoutimi.
- ☐ **Le 21 mars 2003 :**
 - ★ Rencontre des membres du bureau de direction de la FCSQ, à Québec.

CC-2003-097
Rapport du directeur
général

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- * **Le 14 février 2003 :**
 - ★ Lancement de la 2^e Foire commerciale Jeunes Entreprises Saguenay Lac Saint-Jean – Place du Royaume – Programme Mini-entreprises).
 - ★ Séance d'information – comité de Créneau Aluminium – Accord II (Montagnais). Information concernant le processus de négociations de l'Accord II.

* **Le 17 mars 2003 :**

- * Rencontre de la direction générale du CLSC (Chicoutimi), des Centres Jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay concernant la mise en place d'un réseau intégré des services Famille-Enfance-Jeunesse.

* **Le 20 mars 2003 :**

- * Cérémonie d'ouverture de l'Expo-sciences Bell 2003. Finale régionale Saguenay Lac-Saint-Jean au Cégep de Jonquière.

* **Le 22 mars 2003 :**

- * Cérémonie de remise de prix de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell 2003.

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance de rapports de réunion de Comités de service. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

Pour sa part, M^{me} France Gagné, présidente du Comité de parents, mentionne que lors de la réunion du Comité tenue le 12 mars dernier, il fut principalement question :

- De la consultation menée par les services éducatifs, sur le calendrier scolaire 2003-2004;
- De la consultation sur les services éducatifs dispensés 2003-2004;
- De la prochaine Assemblée générale de la Fédération des Comités de parents du Québec et de son Congrès (30-31 mai et 1^{er} juin);
- Du prochain colloque régional de la FCPQ et;
- D'un projet de site Web pour le Comité de parents.

Les membres du Conseil obtiennent des informations de la part du directeur du service des ressources humaines, M. Pierre Imbeault, en ce qui concerne les lignes directrices et les modalités d'application à la Commission scolaire quant aux échanges poste à poste inter-commissions scolaires. Il s'agit d'un point d'entente intervenue provincialement relativement aux enseignants et enseignantes, lequel constitue l'annexe XLVIII de l'entente.

M. Rino Beaulieu demande aux membres du Conseil de réserver à leur agenda la date du jeudi 19 juin pour la fête des 25 ans. Il fait part également que selon les orientations déjà précisées par les membres du Conseil, la prochaine fête des 25 ans pour l'année 2003-2004 se tiendra à l'automne 2003 en même temps que la fête des retraités.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général

CC-2003-098

Rapport des Comités

CC-2003-099

Échanges « poste à poste » inter-commissions scolaires

CC-2003-100

Fête des 25 ans